

n°25

Date de publication
22 août 2018

Date d'observation
21 août 2018



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Grandes cultures



À retenir cette semaine

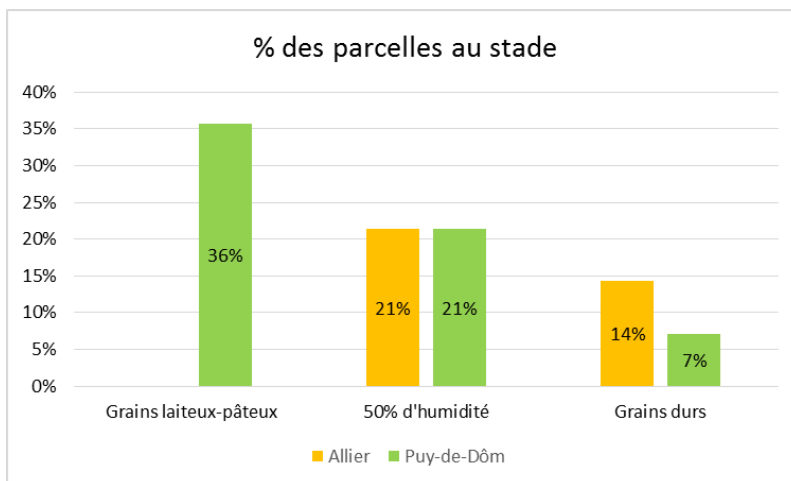
- Maïs
 - Premier bilan adventices et prévision des stades de récoltes
 - Fin du vol des pyrales et des héliothis
- Betterave sucrière
 - CERCOSPORIOSE : les foyers progressent et provoquent une destruction du feuillage !

Données du réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 14 des 39 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (4 dans l'Allier, et 10 dans le Puy-de-Dôme).

Stades et état des cultures

Toutes les parcelles observées cette semaine sont au stade remplissage du grain. Les parcelles les plus avancées sont au stade grains durs. 42% des parcelles sont à 50% d'humidité du grain. Les maïs irrigués sont en bon état végétatif. En revanche, pour les parcelles non irriguées, les maïs commencent à souffrir du manque d'eau (seulement 24.9 et 24.3 mm pour Clermont-Ferrand et Vichy ce mois).



Graphique 1 : Stade du maïs

• Prévisions des stades de récolte du maïs

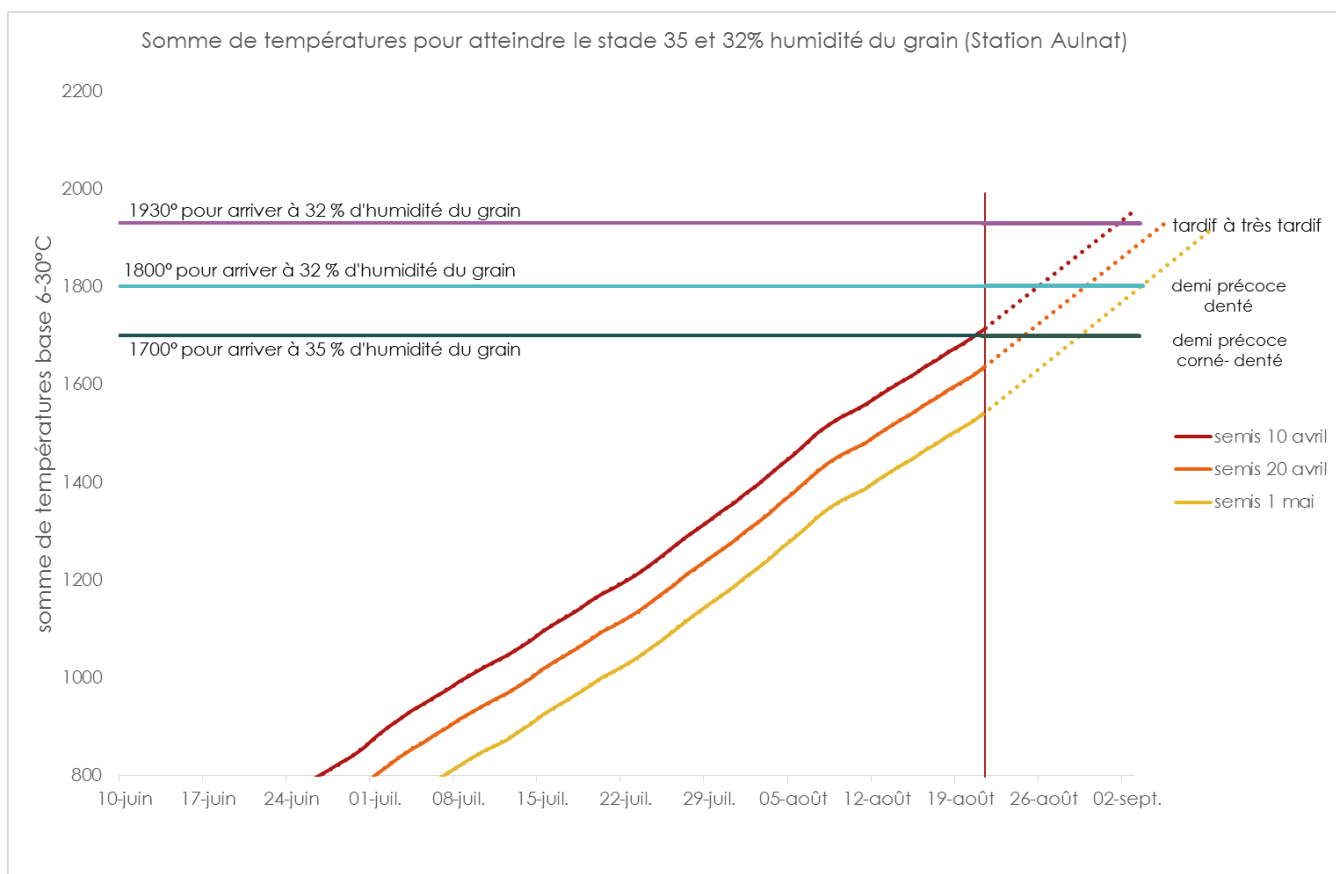
Cette année, les sommes de températures sont très élevées, et 2018 s'annonce être encore une année précoce pour les récoltes. Le tableau ci-dessous trace une estimation des dates d'arrivée des humidités du grain en fonction des sommes de température.

Aulnat	Date de semis		
	10-avr	20-avr	01-mai
1700 °C grain 35%	21-août	26-août	01-sept
1800 °C grain 32%	18-août	02-sept	
1930 °C grain 32%			

1700° = variété précoce corné-denté

1800° = variété demi-précoce denté

1930° = variété tardive à très tardive



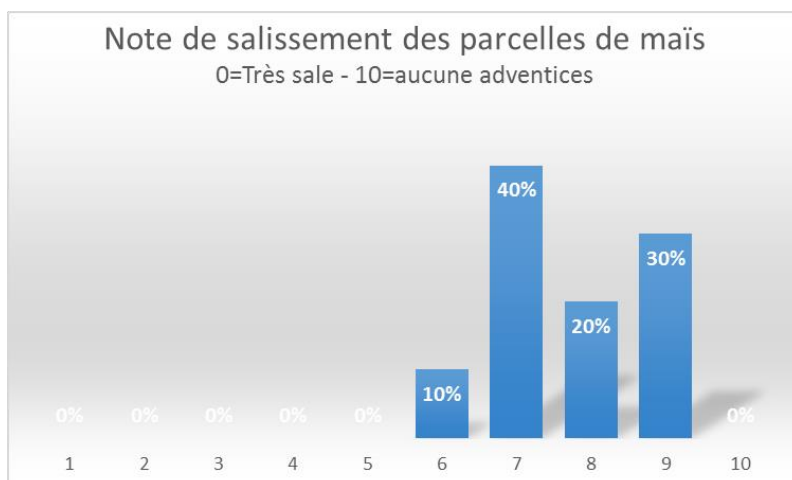
Graphique 2 : Somme de température et humidité des grains de maïs

Adventices

Premier bilan des notations adventices :

Les notations réalisées sur 10 parcelles du réseau font pour l'instant état d'un enherbement bien maîtrisé dans l'ensemble. La note moyenne est de 7.7/10. Une seule parcelle est en dessous de 7 (note minimum de salissement en dessous de laquelle les adventices sont très nuisibles au rendement). Sur ces 10 premières observations on peut cependant noter une dégradation du salissement des parcelles par rapport à 2017 (moyenne des notes de salissement à 8.7 en 2017).

30 % des parcelles sont presque indemnes d'adventices. Ci-dessous, voici le graphique des notes d'efficacité désherbage.



Graphique 2 : Graphique des notes d'efficacité désherbage

Pour l'instant, les adventices les plus courantes dans les parcelles observées sont dans l'ordre décroissant des signalements :

- Les liserons
- Les chénopodes
- Les sétaires
- Les amarantes
- Les panics
- Les mercuriales.

Focus sur les liserons des haies :

Reconnaissance de la Plante adulte : la plante adulte peut atteindre 5 m, elle est souvent abondamment ramifiée et présente des entrenœuds longs et colorés de brun rouge. Les fleurs sont blanches, très grandes (4 à 6 cm), en forme d'entonnoir. Elles sont portées par un pédoncule plus ou moins long (voir photo). Le liseron des haies est une vivace, sa multiplication peut donc se réaliser par bouturage, ou par production de graines. Les travaux du sol avec des outils à disques sont donc à proscrire si présence de liserons des haies ou autre plante vivace.



Les rotations courtes à base de cultures de printemps sont un facteur très favorable au développement du liseron.

Profiter de l'inter-culture longue entre une céréale et une culture de printemps pour lutter contre les liserons.

Méthodes de lutte : à condition de soigner les pratiques culturales, les parcelles aux rotations présentant une bonne alternance entre cultures d'hiver, cultures de printemps et cultures d'été sont généralement peu menacées par les liserons des haies. Evitez les rotations à dominante de cultures d'été pour vous prémunir des infestations.

Le labour : le labour a une action très moyenne, pour ne pas dire neutre, vis-à-vis des liserons des haies. D'autres méthodes de lutte sont à rechercher.

Déchaumages et faux-semis :

Les moyens de lutte mécanique sont parfois peu opérants : l'utilisation d'outils de déchaumage à disques favorise la propagation de l'adventice. Evitez les décompacteurs. Envisagez plutôt des interventions avec des outils à dents souples ou déchaumeurs à ailettes, de façon à sectionner le plus profondément possible et faire remonter à la surface en période sèche et chaude, drageons et organes de stockage des réserves. Les interventions pendant l'automne sont aussi bénéfiques. C'est moins vrai lors du printemps.

Pour plus d'information consulter la fiche sur le site infloweb en [cliquant ICI](#)

Situation des bioagresseurs

Parasitisme

- **Pyrale**

Piégeage et observations : aucune capture cette semaine, ce qui confirme la fin du vol.

- **Héliothis**

Identification : l'héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. L'héliothis est aussi reconnaissable par ses grands yeux verts. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches. Les larves qui se développent ensuite vont s'alimenter avec ces organes avant de gagner le sommet de l'épi où elles seront protégées par les spathes. La chenille, le plus souvent jaunâtre, mesure 30 à 35 mm au dernier stade larvaire (photo 2)



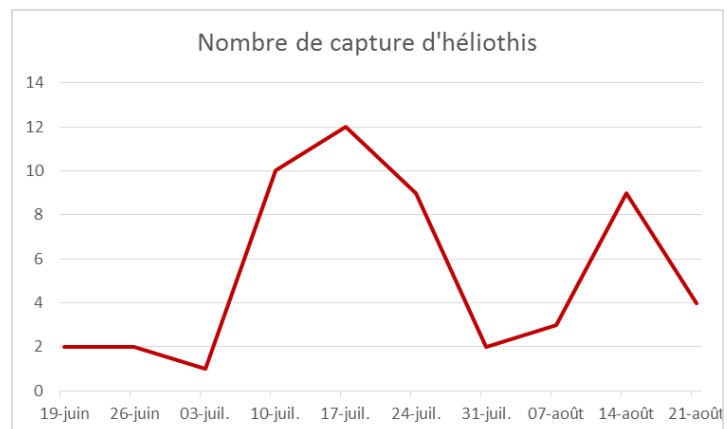
Photo 1 : Chenille d'héliothis

Piégeage : 2 pièges à phéromones ont été relevés cette semaine dans le Puy-de-Dôme.

Observation : 4 héliothis ont été capturés dans le Puy-de-Dôme.

Analyse de risque : cette semaine, les captures d'héliothis diminuent, c'est la fin du vol d'héliothis.

Le stade sensible est dépassé






Graphique 3 : Evolution capture d'héliothis

⇒ **Signalement de dégâts de foreurs sur les épis** : des dégâts de foreurs ont été signalés sur 1 parcelle dans le Puy-de-Dôme (1% des plants touchés)

- **Pucerons**

Des pucerons *Metopolophium dirhodum* ont été observés sur une parcelle dans le Puy-de-Dôme (1 à 10 pucerons par plante).

Espèces	Description	Période et seuil indicatif de risque
<p><i>Methopolophium</i></p> 	<p>Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<p>Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. <u>Observez à la face inférieure des feuilles</u></p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Seuil de nuisibilité : en l'absence d'auxiliaires et si la population s'accroît au niveau des panicules, 5% des plantes touchées.</p>

Analyse indicative : la pression des pucerons est trop faible pour être nuisible.



🌀 Betterave sucrière

Données du Réseau

Cette semaine, 15 parcelles ont été observées.

Stades et état des cultures

Les fortes chaleurs perdurent et provoquent une destruction du feuillage.

Ravageurs

- **Noctuelles défoliatrices**

Observations: la présence de trous dans le feuillage est observée sur 7 parcelles du réseau avec des dégâts allant de 0 à 42%.

Risque : rappelons que le risque est considéré important dès que 50% des betteraves présentent des symptômes de perforation des feuilles et/ou de présence de déjection fraîche sur le bouquet foliaire.



- **Charançon LIXUS JUNCI**

La présence d'adulte est signalée dans 2 parcelles sur les 5 observées ; les piqûres ainsi que les galeries creusées dans les pétioles et collets des betteraves sont visibles sur les 5 parcelles. A noter que ce sont les **adultes de la nouvelle génération** qui sont actuellement observés.

Analyse de risque : les jeunes adultes s'alimentent des feuilles de betterave jusqu'à la récolte mais ne s'accouplent pas, le cycle de reproduction se faisant l'an prochain après la sortie de diapause hivernale.

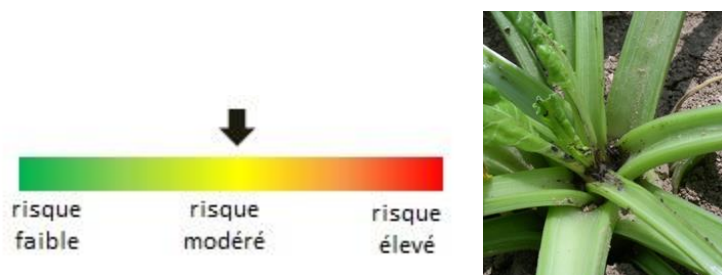


- **Teigne**

Observations : la présence de chenilles est observée dans 1 parcelle du réseau, à Malintrat avec 10% de dégâts.

Seuil de nuisibilité : au-delà de 10% de plantes avec présence de larves

Niveau de risque : les parcelles en culture sèche sont les plus exposées et doivent faire l'objet d'observations fréquentes ; les conditions pluvieuses ainsi que l'irrigation perturbent le développement des chenilles



- **Pégomyies**

Observations : la présence de pégomyie est observée dans une parcelle du réseau, à Chidrac, avec 1% de plante avec présence d'œufs et 2% de plantes avec galeries.

Seuil de nuisibilité : le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 10% des plantes présentent des dégâts frais avant la couverture du sol et 50% après la couverture du sol.



Maladies

- **Rhizoctone brun**

Observations : les plantes atteintes sont flétries ; à l'arrachage la racine est noire. 2 parcelles observées font état de la présence de rhizoctone brun avec de 5% de la surface parcellaire concernée. Le climat actuel est très propice à ce champignon.

Risques : les parcelles ayant un précédent maïs ainsi qu'une fréquence d'irrigation régulière sont les plus exposées. Les variétés spécifiques expriment le maximum de leur tolérance et permettent ainsi de limiter l'intensité des attaques. Les parcelles avec le choix prioritaire de la tolérance nématode sont très exposées.

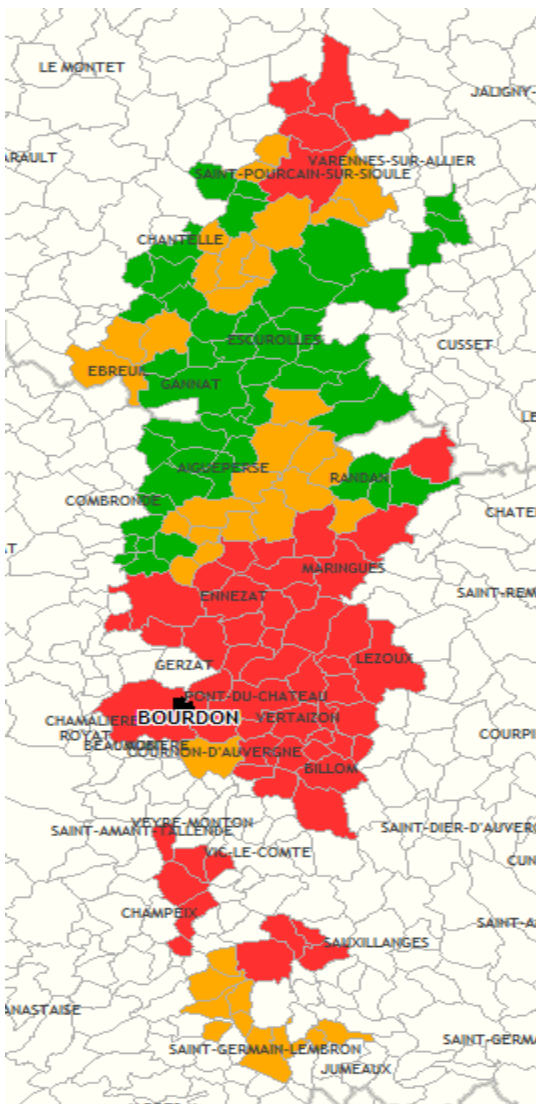
Seuil de nuisibilité : présence d'une betterave flétrie tous les 10 à 15 m



- **Cercosporiose : vigilance accrue – apparition de foyers dans les parcelles**

Observations : les taches sont présentes dans 100% des parcelles observées avec une fréquence de 40 à 100% dans les situations protégées. En zone rouge, les observations font état d'une fréquence de 88 à 100%, en zone orange et verte de 76 à 100%. On note une forte progression sur les zones orange et verte. Les **foyers** s'étendent au sein des parcelles et **détruisent le feuillage**.

Risques : les conditions estivales orageuses sont idéales pour favoriser le développement de la maladie dans les secteurs fortement exposés : ci-dessous la carte de risque issue de la plaquette orientations agronomiques 2018 de Cristal-Union.



couleur commune	Type de pression
Rouge	zone forte pression
Orange	zone pression modérée
Verte	zone faible pression



Nuisibilité : le développement précoce de la cercosporiose provoque une destruction rapide du feuillage induisant la repousse permanente du bouquet foliaire. **La tolérance variétale ne permet pas, à elle seule, de contenir la maladie pendant la phase estivale ; cependant elle permet d'assurer un état sanitaire convenable pour la croissance de fin de cycle.**

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

